

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Compte-rendu des trois réunions consacrées à la validation du diagnostic partagé :
jeudi 25 avril, lundi 6 mai, jeudi 23 mai 2019

Tintigny, le 07/06/2019

Présences

CLDR : Voir tableaux en annexe.
Auteur : Thierry Joie et Thierry Jaumain
FRW : Fanny Van Der Smissen et Stéphane Guében, agents de développement

Ordre du jour

- Validation du diagnostic partagé
- Mise en évidence de sujets à traiter dans le PCDR
- Rédaction de défis à l'horizon 2030

La réunion du jeudi 25 avril a débuté par une explication générale du déroulement des 3 réunions programmées pour la validation des 3 chapitres du diagnostic partagé, à savoir le Territoire humain et politique, le Territoire Physique et le Territoire économique.

Pour rappel, le diagnostic partagé est une synthèse reprenant les éléments principaux de l'analyse socio-économique¹ du territoire mis en regard avec les constats issus des consultations citoyennes².

Il s'agit donc d'un document reprenant de la matière synthétisée. L'objectif de la validation du diagnostic est d'identifier les éventuels oublis ou erreurs fondamentales, afin de disposer d'un document de base, commun, qui servira à la suite de la réflexion.

Chacune des réunions se déroulent en 3 temps :

1. La validation du diagnostic partagé
2. La mise en évidence de sujets à traiter dans le PCDR et la rédaction de défis à l'horizon 2030 (travail en sous-groupes)
3. Le retour en plénière des sous-groupes de travail

Validation du diagnostic partagé

Les membres de CLDR reçoivent en avance le chapitre du diagnostic partagé qui sera traité lors de la prochaine réunion.

En séance, ce document est parcouru thème par thème. Après la lecture et l'explication d'un thème par les auteurs, les membres de CLDR sont invités à lever un carton vert s'ils sont d'accord avec le contenu énoncé, ou un carton rouge s'ils souhaitent ajouter un complément ou demander une précision.

Si des idées de projets surviennent à cette étape, les membres peuvent les noter sur la feuille de route distribuée à chacun, afin de pouvoir y revenir dans la seconde partie de la réunion.

Ensuite, le diagnostic partagé est adapté par les auteurs sur base des différentes remarques émises en séance. Cette version actualisée du document est transmise en annexe de ce PV.

¹ L'analyse socio-économique détaillée constitue la partie 1 du PCDR, et est disponible en ligne sur le site communal.

² Les résultats de la consultation citoyenne sont repris dans la partie 2 du PCDR, les comptes-rendus sont disponibles également sur le site communal.

Réflexion en sous-groupe

Une répartition via des papiers de couleur permet de former 5 groupes de réflexion, de 5 à 6 personnes.

Chaque groupe désigne ensuite un secrétaire prenant note des débats et réflexions au sein du groupe, ainsi qu'un rapporteur qui fera part des résultats du groupe à l'ensemble de la CLDR.

Deux temps de travail sont proposés :

1. Les sujets sur lesquels agir (ou les enjeux)

Sur base des éléments les plus importants du diagnostic partagé, Il est demandé de réfléchir sur les enjeux, c'est-à-dire les sujets sur lesquels le PCDR devrait agir (pour qui, de quelle façon, dans quelle direction ?)

2. Les grands défis pour la Commune à l'horizon 2030

Sur base des sujets précédemment identifiés, chaque groupe est amené à formuler 3 grands défis pour la Commune à l'horizon 2030.

Si le temps le permet, le groupe peut réfléchir à des actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces défis.

Résultats

1. Territoire Humain – les sujets sur lesquels agir (25 avril 2019)

Communication :

- Optimiser le site communal :
 - Recensement des aides disponibles,
 - Offres culturelles,
 - Calendrier annuel
 - Accès document de l'état-civil
 - Services d'intérêt général : fiscalité, digitalisation
- Être mieux informé des décisions du Conseil
- Coordonner et animer (Animateur culturel)
 - Gestion des évènements (éviter 3 évènements le même jour)
 - Améliorer les activités sur toute la vie des villages
 - Partager les infos sportives et culturelles

Patrimoine/tourisme Mieux valoriser les richesses locales (patrimoine – activités)

- Valoriser les richesses locales
 - Faire plus de publicité sur nos richesses, rendre visible tout ce qui se fait
 - Profiter des points d'accès (rond-point)
 - Digitalisation (parcours sur GSM pour promouvoir les richesses)
 - Infrastructure :
 - ➔ Le Syndicat d'initiative = vitrine de la commune
 - ➔ Maison du tourisme visible (entrée village) avec salle expo/ conférence
- Par la coordination des initiatives,
 - Dresser un inventaire de ce qui existe

Permettre à chacun de trouver sa place en fonction de ses besoins

- Développer des habitats adaptés pour personnes âgées
 - Créations d'appartements adaptés pour y rester sur le long terme
 - Création de quartier « retraités »
 - Création d'un village senior
- Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance
 - Évaluer les besoins futurs (crèche)
 - Création de crèche
 - Soutien aux projets innovants
 - Continuer à proposer un service d'accueil efficace pour les plus jeunes (crèches, activités variées et attractives)
- Mieux équiper les villages pour favoriser les rencontres
 - Des zones globales dans chaque village
 - Ex. profiter zone école + sport à Etalle
 - Besoin de gérer tout ensemble (→ anticiper / planifier)
 - Salles (douche et camps d'été)
 - Espaces extérieur (bancs, plaine de jeux, sécurité)
 - Création de dynamique de quartier plus intergénérationnelle via des comités de quartiers
 - Soutenir la communication des lieux de rencontre
 - Eviter l'exclusion sociale
 - Projet SEL, échanges de services

Mobilité : voiture / sécurité routière

- Améliorer la sécurité dans les villages
 - Structure de ralentissement plus efficace
 - Manque de sécurité globale pour les enfants
 - Manque flagrants de trottoirs aménagés
 - Villers : pas de passage piétons
- Compléter le contournement d'Etalle

Mobilité volet 2 : mobilité douce / alternative

- Sécuriser les usagers faibles dans les villages
 - Créer des chemins pour usagers faibles vers les écoles
 - Amélioration de la traversée (piétonne et cyclable) d'Etalle
 - Revoir la circulation (sens unique)
 - Rues scolaires
 - Pédibus
- Sécuriser/encourager la mobilité douce inter/village
 - Développer et entretenir le réseau de mobilité douce
 - Réseau secondaire + inter village (cyclable)
 - Garantir une continuité
- Améliorer le covoiturage
 - Site web pour mettre en lien les parents demandeurs
- Améliorer l'offre en transport en commun
 - Augmenter l'offre de transport en commun
 - Certaines entités sont mal desservies en TEC
 - Kiss and ride (NDLR : lieu où une voiture peut déposer un passager qui doit emprunter les transports publics)

Culture

- Créer, aménager une salle pour les activités culturelles (autres que sportives)
- Se doter d'une équipe culturelle
 - o Manque de visibilité culturelle sur la commune

Enseignement

- Mise à niveau des infrastructures scolaires
- Création de réseaux entre les écoles

2. Territoire Physique – les sujets sur lesquels agir (6 mai 2019)

Nature et Paysages

- Utiliser les espaces laissés à l'abandon pour encourager le développement de vergers
- Protéger les SGIB
 - o En créant un PCDN, un plan global
 - o En coordonnant les différentes initiatives
 - o En communiquant vers la population (notamment sur le rôle mené par la Commune dans le PNdG)
- Planification point de vue nature (NDLR : qu'est-ce que ça veut dire ?)
- Cohérence dans les panneaux « enseignes » des entreprises
 - o Rassembler les panneaux en totem
 - o Bonne visibilité
 - o Avoir un conseil à la Commune pour les bonnes formules à adopter

Habitat et Logement

- Réfléchir à l'emplacement des logements sociaux.
- Donner la priorité aux citoyens dans le besoin sur la Commune pour occuper les logements sociaux
- Développer un éco-quartier intergénérationnel (*pas un « ghetto bobo »*)
- Logements sociaux à développer
 - o Voir ou revoir le plan de secteur (NDLR : qu'est-ce que ça veut dire ?)
- Gérer l'habitat pour intégrer logements et commerces
 - o Ex : éco quartier (mixité d'habitat, de services, de lieux de vie)
- Développer l'habitat
 - o Plus de partage des ressources (isolement ?)
 - o Écoquartier
 - o Intergénérationnel

Urbanisme

- Se doter d'un plan global, développer une vision globale au niveau urbanistique, en intégrant la préservation de l'environnement et l'identité de la Commune.
- Organiser une information sur les rôles décisionnels et les responsabilités de la Commune en matière d'urbanisme.
- Mise en place d'un schéma de développement
- Planification point de vue urbanisme
 - o Référencer ce qui existe, créer un cadre clair avec des liens vers les lois (telles que RGSBR) et les avis de la CCATM
 - o Création d'un règlement communal d'urbanisme, règles minimum/préscriptions urbanistiques :
 - Pas de briques
 - Couleurs de façades
 - Usoirs et devants de portes

Semois

- Zone de loisir de long de la Semois
 - o Création d'un parcours pédestre le long de la Semois vers la chapelle St-Antoine jusqu'à la Rue de la Résistance
- Mise en valeur de la Semois
 - o Commune de l'eau, par exemple autour du complexe d'Etalle
 - o Captage pour les usages touristiques / jeux d'enfants
 - o Conserver le patrimoine de l'eau
 - Bélier de Chantemelle

Mobilité

- Agir sur les accotements
 - o Aménager les trottoirs de la Rue du Moulin
 - o Aménager les pistes cyclables
 - o Aménager des facilités pour les PMR

Environnement

- Promouvoir la prévention et la sensibilisation à l'environnement
- Placer plus de poubelles
- Stopper la pollution due aux déchets sauvages
 - o Sensibilisation
 - o Education
 - o Sanctions
- Lutter contre les chats errants
 - o Procédure de stérilisation
 - o Sensibilisation de la population
- Un environnement plus social
 - o Jardin participatif ? Comment le mettre en place ?

Gestion des ressources

- Se doter d'outils de mesure permettant des prises de décisions et d'anticipation concernant la gestion des ressources
- Sensibiliser les citoyens à la préservation des ressources et aux impacts de chacun sur celles-ci.
- Réfléchir à 1 plan de gestion durable des ressources et déchets
 - o Revalorisation au parc à container
 - o Donnerie avec ramassage le jour des encombrants → Création d'emplois
- Gestion des forêts et de l'agriculture :
 - o PCDN
- Valorisation du bois
- Energie durable
 - o Installer du chauffage collectif pour les lotissements

Tourisme

- Manque de mise en valeur de certains sites
 - o Signalisation
 - o Brochure
 - o Collaboration avec le SI (fléchage)
 - o Panneaux didactiques
 - o Remise en valeur des sentiers
 - o Remise en valeur des lieux de convivialité dans la forêt (ex : aires de barbecue couverte comme au Pont de Fer à Chiny ou à la ND de Suxy)

Patrimoine

- Communication sur le patrimoine
- Nouvelle utilisation du Patrimoine (ex : lavoirs à remettre en état de fonctionnement)

« Communication »

- Regrouper toutes les initiatives, en faire la publicité et favoriser la concertation

3. Territoire Economique – les sujets sur lesquels agir (23 mai 2019)

Economie locale – produits locaux

- Organiser un marché mensuel (produits du terroir) combiné avec des apéros villageois, trouver une localisation pertinente, proposer des produits variés.
- Développer les circuits courts : s'inspirer du réseau « solidairement », agir sur la communication, sortir de la consommation industrielle (en lien avec le rôle de l'ADL)

Economie locale – Commerce

- Attirer et promouvoir les commerces équitables (belges et étrangers).
- Développer le commerce de proximité : boulangerie, boucherie, ... Facilitation et primes à l'installation.

Economie locale – Organisation des acteurs

- Créer un GAC de produits durables et de proximité.
- Créer une coopérative (présence physique) dans un local (ex : carrefour paysan à Neuvillers). Le bâtiment pourrait être mis en location par la commune, type hall-relais.

Economie locale - Dynamisation

- Essayer de trouver une nouvelle dynamique d'emploi
 - o Attirer de nouveaux métiers
 - o Primes / incitants / zones
 - o Développer un pôle de recherche (sens : recherche fondamentale)
- Etablir un relevé des données objectives des zonings, et en dériver un plan de développement.
- Sécuriser les zonings
- Etablir une meilleure gestion du zoning du Magenot qui ressemble à un chancre plus qu'à une zone d'activité (ex : imposer l'installation de l'activité endéans les x mois)
- Créer une zone économique artisanale :
 - o Développement de zones à tailles réalistes et humaines
 - o Eviter les centres commerciaux gigantesques
 - o Favoriser la réimplantation du secteur Horeca, les commerces de proximité et l'artisanat.

Economie locale – soutien aux indépendants

- Proposer des aides, des subsides et incitants pour les nouveaux indépendants qui souhaitent s'installer et se lancer pour faire revivre l'économie de la commune.
- Mettre à disposition un bâtiment à prix modéré pour permettre à un indépendant de se lancer, pour ensuite le proposer à l'achat, dans le but de maintenir l'activité sur la commune.
- Pouvoir communiquer les besoins de la commune en artisans (ex : boulanger)
- Insuffisance d'artisans locaux (chauffagiste, couvreur, surtout dans la maintenance).
 - o Créer de nouveaux services pour des petits travaux d'entretien et de réparation (CPAS ?)
 - o Créer un service d'entraide type SEL
 - o Montrer le film « Aujourd'hui » en CLDR

Tourisme

- Favoriser le potentiel de la commune au niveau des différents centres d'intérêts (nature, patrimoine).
- Dynamiser l'Horeca, les commerces, les marchés, ...
- Mieux promouvoir
- Faire connaître le patrimoine aux citoyens d'Etalle, en collaboration avec le SI et la bibliothèque, en commençant par :
 - o Les écoles
 - o Les salariés des entreprises locales
- Soigner les entrées dans Etalle, qui ne sont pas accueillantes (orties, dépotoirs, ...)
- Revaloriser Etalle :
 - o Etape gallo-romaine à promouvoir sur un territoire plus vaste Est-Ouest (Paris, Trêves, ...)
- Améliorer la visibilité du SI et lui trouver une meilleure localisation (ronds-points du contournement ?)
- Développer des initiatives locales sur base des atouts liés à nos sites remarquables (Montauban, Tranchée des portes,...)
- Développer une identité « Etalle »
- Faire du tourisme accompagné

Agriculture

- Favoriser la transition des diverses exploitations.
- Coordonner et former des offres locales
 - o Ventes à la ferme
 - o Circuits courts

4. La synthèse des défis pour la commune à l'horizon 2030

- = défis rédigés par les sous-groupes (sans intervention)

Mauve = réécriture du défi par la FRW

Chiche qu'à Etalle en 2030 toutes les générations trouveront une place (habitation, services) adaptée à leur situation, leur âge, à leur capacités physiques et financières

Volet logement

- Développement d'un **écoquartier**, proposant du logement intergénérationnel, des espaces de convivialité et une production d'énergie verte, intégrant la mixité sociale (intergénérationnel, statut social, ... pas un ghetto). Et pourquoi pas à Fergenwez.
- Création d'un **village senior**
- Petits logements créés par la commune pour personnes à revenus modestes
- Les personnes qui sont en besoin et qui vivent dans la commune puissent bénéficier du logement social.
 - Prioriser les habitants d'Etalle
 - Réfléchir à la quantité de logements proposés et à leur emplacement.

Volet services

- Que chacun trouve sa place et **se sente citoyen** de la commune d'Etalle :
 - Création d'une structure de type « SEL »
 - Échanges de biens, services, savoirs, ...
- Création d'un **centre d'accueil intégré pour les aînés et les plus jeunes**, avec partage d'activités et de ressources. (Ex. : transmission de connaissances par les aînés.)
 - Un ou plusieurs centre(s) intergénérationnel(s)

Chiche qu'à Etalle en 2030 tous les villages bénéficient d'espaces équipés intérieurs et extérieurs favorisant les rencontres et la convivialité

- Trouver dans chaque village **une zone identitaire** avec une maison de village et un lieu de rencontre intergénérationnel extérieur (plaine de jeu, pique-nique, bancs, ...)
- Création d'un **espace communautaire**
 - Rassembler les gens
 - Lieu de créativité
 - Lieu de convivialité
 - Lieu culturel
- Création de **jardins, vergers et poulaillers partagés**, sur des terrains mis à disposition par la Commune. Ceux-ci permettraient la transmission de savoirs, seraient des lieux de rencontre et de partage
- Espaces conviviaux en forêt
 - Sentiers + fléchage
 - Aménagement d'aires de barbecue

Chiche qu'à Etalle en 2030 l'organisation de nouvelles activités culturelles soient facilitées par une infrastructure adaptée

- **Salle culturelle** (spectacles, conférences, expositions...)
- Salle « multimodale »
- Salle de la culture, **modulable**, polyvalente adaptée à la population (nombre limité +/- 150 -200 personnes)

Chiche qu'à Etalle en 2030 les citoyens soient bien informés de la vie communale et de ses villages

- **Un(e) responsable de la communication** multicanaux, multi publics et employé(e) à temps plein
- Avoir des informations en temps réel et centralisées
 - Panneaux didactiques
 - Panneaux numériques
 - Sites web

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, l'aménagement du territoire bénéficie d'une planification globale

- **Plan d'aménagement** flexible du territoire (bâti + zone de loisir + paysage).
- Plan global au niveau **urbanistique** et **économique**, intégrant la préservation de l'environnement et l'identité de la commune.

Chiche qu'à Etalle en 2030 les déplacements doux soient aisés et sécurisés

- **Infrastructures adaptées** à la mobilité douce (aménagement des voiries, sécurité, nouvelles liaisons)
- Construction et disposition d'un réseau cyclable intra et inter villages
- **Réseau continu en mobilité douce** pour la sécurité des enfants et de tous. Cela permettrait de diminuer certains déplacements en voiture.
 - Voies de communication en site propre
 - Mise en évidence des zones réservées aux cyclistes
 - Signaux de répression (dissuasion) pour les excès de vitesses
- Schéma de circulation à revoir:
 - Création de sentiers pédestres dans les villages vers les endroits importants
 - Créer une dynamique dans le village

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans des actions concrètes en faveur de l'écologie et du développement durable puissent voir le jour (cité 8 fois).

- **Actions concrètes**
 - Duobacs
 - Marché local
 - Sensibilisation écologique dans les différents événements
 - Développement du commerce équitable
 - Jardins et vergers partagés
 - Système de ramassage des enfants pour se rendre à l'école
 - Conscientisation des citoyens et des écoles au développement durable, par des actions et animations, Ex : prendre exemple sur Habay (zéro déchet, commerce de proximité, alimentation anti-cancer)
- Suppression des **déchets** divers au bord des chemins.

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, on devienne Commune « Zéro phyto »

- Devenir une commune « Zéro phyto » et interdire les pulvérisations.

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le tourisme « accompagné » voie le jour

- Développer le tourisme d'un jour de façon à favoriser l'Horeca et le secteur économique de la commune.
- Disposer d'un syndicat d'initiatives bénéficiant d'un local plus visible sur l'axe du contournement
- Axer le développement touristique sur un **tourisme « accompagné »**.
- Développer un tourisme respectueux et durable, construit autour du patrimoine naturel et immobilier de la commune :
 - Promotion touristique
 - Création d'habitat léger
 - Donner envie de s'arrêter aux touristes, créer plus d'aires de pic nic
 - Développer l'identité
 - Mise en valeur et **visibilité de nos richesses**.
 - Création d'une dynamique (nouvelles technologies)

Chiche qu'à Etalle en 2030 les richesses du territoire soient mises en valeurs : L'eau et la Semois

- Mise en valeur de l'eau :
 - Pour le tourisme
 - Dans les plaines de jeux
 - Remise en fonction les fontaines (à Chantemelle par exemple, près de l'ancien cimetière gallo-romain, avec des explications)
 - Expositions d'artistes itinérantes
 - Mise en valeur du patrimoine immatériel (récolte en inspiration avec l'exposition de la bibliothèque sur la lessive).

- Promenade en bordure de Semois et dans les rues du centre d'Etalle, en ce compris pour les personnes à mobilité réduite :
 - Mise en place d'un schéma de développement
 - Aménagement des trottoirs
 - Création d'un parcours en bord de Semois

Les éléments du Patrimoine trouveront une nouvelle fonction

- Chaque élément du patrimoine et petit patrimoine trouve une nouvelle fonction lui permettant de garder sa trace historique et une nouvelle utilisation.
- Le patrimoine naturel et immobilier sera en bon état, **mis en valeur et utilisé par les citoyens** :
 - Signalisation
 - Édition de brochures
 - Rénovations des lavoirs

Bois - énergie

- Utilisation et mise en valeur des ressources du territoire dans le quotidien afin de rendre notre **énergie plus verte** (hydroélectricité, bois).
- Création d'un **réseau de chaleur** dans le centre d'Etalle pour alimenter les bâtiments publics (complexe, administration communale, ..., chaudière centralisée dans Etalle, comme au Kirchberg ou à Beckrich), et d'un **chauffage collectif** pouvant desservir la population des différentes entités communales. Ndlr : chauffage collectif dans les nouveaux lotissements.

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le dynamisme économique local sera boosté et planifié

- Création d'un **tremplin** pour les nouveaux indépendants résidents à Etalle ou voulant apporter un plus à la commune (ex : commerces qui ne sont pas présents).
- Création d'un **territoire d'accueil** pour des projets créateurs d'emplois d'un nouveau type « *Semoisvalley* », en collaboration avec le pôle ULg d'Arlon.
- Créer un bureau du plan pour maintenir le **dynamisme économique local** et le planifier.
- Garantir l'emploi des jeunes dans le futur.
- Développer nos zones économiques d'une manière raisonnée, accessible et à taille humaine.

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, les produits locaux soient mis à l'honneur...

- (Re)Création d'un marché local mensuel, valorisant les produits locaux...
 - Création d'un hall relais ou d'une structure de groupement des producteurs locaux pour permettre aux personnes de trouver la totalité de ce qu'elles ont besoin en alimentaire (pain frais, viandes, miel, pommes, ...) à un seul endroit :
 - Local à disposition par la commune à loyer faible
 - Possibilités de commandes
 - Vente par internet
 - Bâtiment dédié : salle, lieu de commerce, ...
 - Disposer de structures permettant l'organisation du commerce en circuits-courts.
 - Promouvoir les produits locaux dans les cantines.
- ... et recréent de la convivialité**
- ... et permettant le partage d'un moment de **convivialité entre citoyens** :
 - Création d'un lieu de rencontre commercial de produits locaux, et proposant un espace de rencontre et de communication (événements culturels, brasserie, café, ...)

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, on devienne « Commune du commerce équitable »

- Devenir « Commune du commerce équitable », pour l'alimentaire pour également d'autres aspects (fleurs, ...)
 - Les administrations (commune, écoles, ...) pourraient consommer au moins 2 produits du commerce équitable.
 - Les commerçants pourraient proposer des produits issus du commerce équitable.

Chiche qu'à Etalle dans 10 ans, le territoire soit en autonomie nourricière

- Viser à l'autonomie nourricière sur le territoire
 - Eviter les ventes de terres que l'on soustrait à la production de nourriture humaine
 - Etendre la protection des richesses naturelles

ANNEXE – PRÉSENCES À LA RÉUNION DU JEUDI 25 AVRIL 2019

PRÉSENTS (29) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Bechet	Michel
M.	Boussard	Roger
Mme	Boutet	Nathalie
Mme	Bricot	Fabienne
M.	Collignon	Joseph
Mme	Comblen	Julie
Mme	Dury	Caroline
Mme	Egon	Valérie
M.	Felten	Sylvain
Mlle	Hanus	Noëline
Mme	Kaiser	Marie-Neige
M.	Lemaire	Pierre
M.	Lequeux	Françoise
Mme	Libois	Laurence
Mme	Maillen	Angélique
Mme	Mauny	Isabelle
M.	Mergaux	Jean-François
Mme	Neuberg	Cécile
M	Nougarede	François
M.	Peiffer	Sébastien
M.	Pirard	Michel
M.	Postal	Thierry
Mme	Renauld	Marie
Mme	Robinet	Marie-Jeanne
Mme	Schortgen	Véronique
M.	Servais	Jean-Marc
M.	Thiry	Henry
Mme	Verlaine	Cindy
M.	Warzee	Pierre

EXCUSÉS (6) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Falmagne	Jean-Luc
M.	Habet	Adrian
Mme	Hanus	Mélissa
M.	Lemaire	Aurélien
Mme	Van Buggenhout	Lieve
Mme	Vandekerkove	Isaline

ANNEXE – PRÉSENCES À LA RÉUNION DU LUNDI 6 MAI 2019

PRÉSENTS (25) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Bechet	Michel
M.	Boussard	Roger
M.	Collignon	Joseph
Mme	Comblen	Julie
Mme	Dury	Caroline
Mme	Egon	Valérie
M.	Felten	Sylvain
Mlle	Hanus	Noëline
Mme	Kaiser	Marie-Neige
M.	Lemaire	Pierre
M.	Lemaire	Aurélien
M.	Lequeux	Françoise
Mme	Libois	Laurence
Mme	Maillen	Angélique
Mme	Mauny	Isabelle
M.	Mergaux	Jean-François
Mme	Neuberg	Cécile
M	Nougarede	François
Mme	Renauld	Marie
Mme	Robinet	Marie-Jeanne
M.	Servais	Jean-Marc
M.	Thiry	Henry
M.	Thomas	Jean-François
Mme	Van Buggenhout	Lieve
Mme	Verlaine	Cindy

EXCUSÉS (6) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Boutet	Nathalie
Mme	Bricot	Fabienne
Mme	Hanus	Mélissa
M.	Peiffer	Sébastien
M.	Pirard	Michel
Mme	Schortgen	Véronique

ANNEXE – PRÉSENCES À LA RÉUNION DU JEUDI 23 MAI 2019

PRÉSENTS (25) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Bechet	Michel
M.	Boussard	Roger
Mme	Boutet	Nathalie
Mme	Bricot	Fabienne
M.	Collignon	Joseph
Mme	Comblen	Julie
M.	Falmagne	Jean-Luc
M.	Felten	Sylvain
Mme	Hanus	Mélissa
Mme	Kaiser	Marie-Neige
M.	Lemaire	Pierre
M.	Lequeux	Françoise
Mme	Maillen	Angélique
Mme	Mauny	Isabelle
Mme	Neuberg	Cécile
M.	Peiffer	Sébastien
M.	Postal	Thierry
Mme	Renauld	Marie
Mme	Robinet	Marie-Jeanne
Mme	Schortgen	Véronique
M.	Servais	Jean-Marc
M.	Thiry	Henry
Mme	Van Buggenhout	Lieve
Mme	Vandekerkove	Isaline
Mme	Verlaine	Cindy

EXCUSÉS (5) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Dury	Caroline
Mme	Egon	Valérie
M.	Mergaux	Jean-François
M.	Pirard	Michel
M.	Thomas	Jean-François

Fanny van der Smissen et Stéphane Guében,
Agents de développement

Annexe : Le diagnostic partagé

Tableau du diagnostic partagé au terme des réunions de CLDR des 25/04/2019, 06/05/2019 et 23/05/2019

Légende

En caractère normal : constats issus de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de programme

En caractère italique : constats issus de la phase de consultation villageoise

En caractère gras : constats communs à l'analyse objective et à la consultation

En caractère souligné : apports de la CLDR

Territoire Politique et Territoire Humain

1. Identité

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire ancienne riche ; traces multiples et de grand intérêt ; ➤ Souci de l'histoire ancienne : connaissance, préservation des traces, présentation ; ➤ Identité gaumaise de l'arrondissement s'affermissant ; ➤ Identité spécifique « activité économique » dans la sous-région ; ➤ Dynamique générale d'animation et collaboration Parc naturel et GAL, Contrat de rivière, <u>Maison du Tourisme de Gaume, Musées gaumais.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'une histoire syncrétique de la commune d'Étalle (n'existe que l'histoire des villages, de sites) ; ➤ Histoire contemporaine non écrite ; ➤ Identité propre (autre qu'économique) difficilement perceptible ; ➤ <u>Mise en avant insuffisante de certains sites emblématiques d'Étalle (ex : tranchée des portes)</u> ➤ Absence de stratégie globale de promotion du territoire ; ➤ Syndicat d'initiative isolé dans ses efforts de marketing territorial et portée réduite de ceux-ci.

2. Gestion communale

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveauté de la consultation – participation de la population : ouverture, attentes ; ➤ Communication simple, claire, fonctionnelle, neutre politiquement ; ➤ Principes de gestion financière explicites et respectés - dette réduite, fiscalité basse, boni à l'exercice propre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rares enceintes et faible tradition de consultation – participation citoyennes ; <u>Retours insuffisants sur les suivis apportés à la consultation - participation</u> ➤ <u>Communication datée et dépassée ; Retards dans la mise en ligne de documents (ex : PV des Conseils communaux).</u>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Variété des sources de recettes ; ➤ Marge budgétaire et capacité d'emprunt élevées ; ➤ Primes en phase avec les enjeux et spécificités du territoire ; ➤ « Rentabilité » du « territoire physique » ; ➤ Fondatrice de programmes de développement pluricommunaux, <u>dont elle est toujours un partenaire actif.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Faible promotion des énergies durables.</i> ➤ <u>Inquiétude quant à l'épuisement de ressources naturelles (eau, bois) – non partagée par tous ; toutefois, menace générale sur la ressource en eau (au-delà du territoire) incontestable et réduction du débit de la fontaine de Buzenol, phénomène inconnu dans le passé.</u> ➤ Peu de programmes de développement à l'échelle communale (ni pcs, ni adl, ni pcdn, ni schéma de structure, ni plan de mobilité). <i>Absence d'anticipation, d'outils de planification ;</i> ➤ Élargissement de l'aire des programmes de développement pluricommunaux : affaiblissement du poids décisionnel et du retour sur investissement.
--	---

3. Population (démographie, ménages)

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Densité raisonnable (territoire ni désertique, ni surpeuplé) ; ➤ Croissance record, globalement régulière et constante ; ➤ Soldes naturel et migratoire constamment positifs ; ➤ Croissance continue et élevée de la population étrangère et des nationalités représentées : une opportunité culturelle à saisir ? ➤ Environnement de communes démographiquement dynamiques ; ➤ Étalle, 1er pôle démographique de la commune ; ➤ Concentration de population importante en trois villages (création et organisation des services) ; ➤ Population jeune : part très élevée des moins de 20 ans et part très réduite des plus de 65 ans ; ➤ Structure classique du ménage préservée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Croissance démographique faiblissante dans trois entités ; ➤ Nombreux mouvements d'entrées et sorties du territoire (nomadisme) ; ➤ Gros déséquilibre démographique entre petits et gros villages ; ➤ Dualisation entre petites et grosses entités ? Vers deux catégories d'habitats et d'habitants ? ➤ Absence des aînés (déséquilibre) ; ➤ Part affaiblie des 30-40 ans ; ➤ Part faiblissante des jeunes enfants.

4. Niveau de vie & action sociale

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Richesse générale (par le revenu) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Grand écart entre petits et gros revenus ; ➤ Petits revenus et classe moyenne sous tension ;

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible nombre de bénéficiaires sociaux ; Quid bénéficiaires de l'ALE ? ➤ CPAS multitâches. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du nombre de bénéficiaires sociaux.
--	--

5. Enfance, jeunesse, aînés

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de plusieurs opérateurs d'accueil de la petite enfance, diversité de l'offre ; ➤ Présence de plusieurs clubs des jeunes ; ➤ Diverses activités à l'attention des jeunes (dont plaines et stages, patros, activités associatives et sport, Place aux enfants...) ➤ <u>Création récente d'un « Service communal de la jeunesse ».</u> ➤ Présence d'une maison de repos, avec accueil de jour et prochainement résidences services, en augmentation de capacité ; ➤ Présence de plusieurs initiatives en faveur des aînés : Maison d'accueil de jour « La Roseraie », clubs des aînés villageois, excursions. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assez faible couverture des besoins d'accueil de la petite enfance (<i>manque de places</i>) ; ➤ Pas de club des jeunes dans chaque village ; ➤ Pas d'unité Scout ; ➤ <i>Certains locaux pour les jeunes en mauvais état ;</i> ➤ <i>Insuffisance d'activités, d'événements associatifs, culturels et festifs pour les jeunes ; manque de soutien et d'encadrement des jeunes ; manque de lieux de rencontre et d'échanges ;</i> ➤ <i>Accès aux plaines de jeu peu sécurisé.</i> ➤ <i>Capacité d'accueil (logements adaptés) des aînés du 3^e et 4^e âges inquiétante ;</i> ➤ <i>Manque de structures pour personnes âgées ;</i> ➤ <i>Milieus d'accueil pour les aînés uniquement privés ;</i> ➤ Pas de Commission consultative des aînés.

6. Enseignement, extra-scolaire et formation

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseignement fondamental bien implanté dans toutes les sections, coordonné par 3 PO. <i>Intérêts multiples liés au maintien des écoles de proximité dans les villages ;</i> ➤ Bonne captation du public-cible, surtout au niveau maternel, moins au niveau primaire ; ➤ Offre d'enseignement secondaire et supérieur présente dans les pôles voisins (Habay, Arlon, Virton) ; ➤ Présence de plusieurs solutions pour la formation continuée et professionnelle dans ces pôles ; ➤ <u>Présence à Etalle et à proximité de plusieurs écoles d'enseignement spécialisé.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Erosion de la fréquentation de l'enseignement communal ; ➤ <i>Cours de gym et de natation pour les primaires trop peu nombreux (mais pas du ressort de la Commune), manque d'infrastructures ;</i> ➤ <i>Vétusté (obsolescence) de l'école de Sainte-Marie et d'autres implantations (Villers) ;</i> ➤ <u>Offre d'enseignement supérieur insuffisante autour d'Etalle et dans la province ;</u> ➤ Pas d'enseignement ni d'offre en formation autre que le niveau fondamental sur la commune.

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service performant d'accueil extra-scolaire (Stabul'Accueil) ; ➤ Offre large et diversifiée de stages et plaines, par plusieurs opérateurs. 	
--	--

7. Vivre ensemble (+espaces et équipements communautaires, salles de village, tissu associatif, sport)	
--	--

Les Plus	Les Moins
<p><u>Espaces et équipements communautaires</u> En attente infos communales</p> <p><u>Sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'infrastructures sportives communales dans plusieurs villages (3 centres sportifs, 3 terrains de foot) + tennis à Etalle ; ➤ Espaces multisports et plaines de jeux dans de nombreux villages ; ➤ Acteurs : en attente infos communales. <p><u>Tissu associatif</u> En attente infos communales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Nombreuses associations, dynamisme associatif.</i> <p><u>Mixité et cohésion sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>La mixité sociale est bien présente et gérée :</i> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>L'intergénérationnel fonctionne bien ;</i> ✓ <i>Présence de tous les groupes d'âges ;</i> ✓ <i>Présence de professions différentes ;</i> ✓ <i>Climat social particulièrement serein ;</i> ✓ <i>Population jeune et dynamique ;</i> ➤ <i>Tout le monde se connaît !</i> 	<p><u>Espaces et équipements communautaires</u> En attente infos communales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Manque de lieux de convivialité dans les villages ; vétusté ou disparition de certains équipements (dont bancs, plaines de jeux) ;</i> ➤ <i>Manque d'embellissement et d'intégration des cœurs de village ;</i> ➤ <i>Accès aux lieux publics pour les aînés, les PMR.</i> <p><u>Sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Pas de piscine (mais plusieurs à proximité, fréquentées par les écoles) ;</i> ➤ <i>Manque de diversité des disciplines sportives (obligation pour les jeunes de quitter la commune) ; à nuancer fortement : opinion des enfants de primaire ; intéressant de devoir sortir du territoire pour trouver autre chose (ouverture) ; mais mobilité à organiser ;</i> ➤ Acteurs : en attente infos communales. <p><u>Tissu associatif</u> En attente infos communales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Manque de coordination et de promotion des activités associatives ; manque de diversité dans les activités et de lieux de rencontre.</i> <p><u>Mixité et cohésion sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Craintes fortes sur la cohésion et la mixité sociales : non intégration des nouveaux habitants, émergence des appartements, forte présence de frontaliers, <u>dynamique future de convivialité dans les villages, difficulté de maintien des aînés dans les villages (logements adaptés)</u>. <u>Peur de devenir des villages dortoirs, que les habitants ne se connaissent plus.</u> Craintes à nuancer suivant les villages.</i>

8. Services d'intérêt général (culture, santé, sécurité, couverture numérique, poste, banques)

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs associations culturelles locales (harmonies, théâtre, <u>centre d'éveil artistique...</u>) + CEC Tribal Souk ; ➤ Bibliothèque communale performante ; ➤ Petit pôle culturel en voie de constitution au centre d'Étalle ; ➤ Richesse muséale ; ➤ Environnement culturel très favorable ; Proximité de trois pôles (où sont des services, des infrastructures) ; ➤ Couverture médicale convenable ; ➤ Environnement hospitalier très favorable ; ➤ Présence d'un Poste de la Zone de secours ; ➤ Commissariat central de la Zone de police ; ➤ Criminalité réduite ; ➤ Agences bancaires très nombreuses ; ➤ Existence d'un bureau de poste ; ➤ <i>Qualité et importance des services de proximité ;</i> ➤ Bonne couverture par les réseaux de données fixes et mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissement communal réduit dans la culture ; ➤ <i>Manque de coordination culturelle ;</i> ➤ Collaboration avec le CCRT en panne faute de subvention ; ➤ Absence d'infrastructure professionnelle de spectacle ; <i>Manque d'infrastructure culturelle de qualité ;</i> ➤ Absence générale de médecin hors d'Étalle ; ➤ Avenir médical ? ➤ Cambriolages en hausse ; ➤ Adéquation des horaires du bureau de Poste ? ➤ <u>Avenir du bureau de poste ?</u> ➤ <u>Absence de lieu multiservices (« où les services viennent à la population ») ;</u> ➤ <i>Nécessité de quitter le territoire pour des services d'ampleur.</i>

9. Mobilité (infrastructures, services, comportements, sécurité routière)

Les Plus	Les Moins
<p><u>Positionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proximité de la E411 ; ➤ Commune carrefour de la Gaume (accessibilité) ; <i>situation centrale, liaison directe aux pôles voisins.</i> <p><u>Infrastructures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence du contournement d'Étalle ; ➤ <i>Présence de ronds-points bienvenus sur la RN83 ;</i> 	<p><u>Positionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Commune carrefour de la Gaume (transit). <p><u>Infrastructures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Contournement inachevé (liaison Arlon-Florenville) : trafic de transit important dans Etalle-centre ;</i> <u>dangérosité de l'état du revêtement (mais pas du ressort de la Commune) ;</u> ➤ <i>Réseaux existants dangereux et non entretenus (chemins, sentiers) ; Plusieurs routes dégradées ;</i> ➤ <i>Divers problèmes liés aux chemins ruraux (fermeture, disparition, dégradations) ;</i>

- Plusieurs gares proches, dont une importante (Marbehan) ; Diverticule ferré desservant Huombois et Gantaufet mais inutilisé ;
- RN83 reprise dans le schéma directeur cyclable wallon ;
- Projet de création de voies lentes entre villages (CCATM) ;
- Projets de développement de modes doux intercommunaux.

Solutions de mobilité et comportements modaux

- Plusieurs solutions de transport à la demande (mais réservées à des publics spécifiques) ;
- Bonne desserte (SNCB et TEC) vers les pôles économiques et scolaires voisins ;
- Solutions de covoiturage (mais à améliorer).

Sécurité routière

-

- Gares situées sur les communes voisines ;
- Voie ferrée plus exploitée (➔ plus de camions) ;
- Réseau « modes doux » réduit et non adapté ; *Manque de liaisons de mobilité douce entre villages (piétons, cyclistes...), traversée d'Etalle à vélo dangereuse ;*
- **Pistes cyclables restreintes le long des RN (mal entretenues et dangereuses) ;**
- Un seul tronçon de voie lente (Ravel).

Solutions de mobilité et comportements modaux

- *Mobilité globalement considérée comme problématique, notamment par les jeunes ;*
- **Territoire « voiture » ; Solutions alternatives peu efficaces pour les longs déplacements. Frein aux échanges avec les communes voisines (jeunes) ;**
- **Offre TEC insatisfaisante** hors lignes principales et hors périodes scolaires ; *horaires et fréquences inadaptés vers les écoles, les pôles d'emploi... Arrêts de bus parfois dégradés ou insécurisants ;*
- *Aire de covoiturage insécurisante ;*
- *Solutions de covoiturage insuffisantes. Pas de promotion et d'organisation du covoiturage ;*
- Sensibilisation insuffisante à la mobilité alternative.

Sécurité routière

- **Problèmes de sécurité routière en de nombreux endroits ; Nombre d'accidents sous-estimé (informations non communiquées systématiquement à la police) ;**
- *Nombreux problèmes relevés (circulation importante, vitesse, comportements, passage dans les villages de camions mal aiguillés par leur GPS...). *Dangerosité particulière de la N83 (trafic, vitesse, traversée délicate) ;**
- *Déplacements piétons difficiles dans les villages (manque ou dégradation des trottoirs, insuffisance d'éclairage et de passages piétons, vitesse et trafic automobiles).*

Territoire physique

1. Géographie et occupation du sol

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité géologique, pédologique et, en conséquence, diversité d'occupation du sol, de paysages et biologique ; ➤ <u>Présence de phénomènes karstiques (intérêt pour la biodiversité) ;</u> ➤ Nombreux cours d'eau et zones humides, avec la Semois comme fil conducteur ; ➤ <u>Pas de possibilité d'utilisation des cours d'eau autre que la pêche (baignade, navigation) → faible pression ;</u> ➤ Importance de la forêt, en particulier de la forêt publique (essentiellement communale) ; <u>forêt essentiellement feuillue (richesse) ;</u> ➤ Appartenance culturelle à la Gaume, nouveau cadre de référence du développement régional et touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation en forte hausse, tout en restant assez faible ; ➤ Présence de phénomènes karstiques (<u>risques pour la construction</u>) ; ➤ Zones à risque d'inondation, surtout en prise avec la Semois ; ➤ Morcellement de la forêt privée.

2. Nature, paysages

Les Plus	Les Moins
<p><u>Nature</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine naturel de qualité, milieux variés et d'intérêt, présence de nombreuses espèces intéressantes. 47 sites de grand intérêt biologique inventoriés dont certains sites majeurs (marais de la Haute-Semois, crons, sablières) ; ➤ Natura 2000 : 44% du territoire ; <u>opportunité de développement.</u> ➤ Nombre important de sites protégés, diversité des statuts utilisés ; ➤ XX arbres remarquables ; ➤ Initiatives diverses (communales, DNF, Life...) en faveur de la Nature ; ➤ Participation au Parc naturel de Gaume. ➤ <i>Conscience de la qualité de l'environnement naturel et de la nécessité de le préserver : forêt, cours d'eau, faune et flore, sites protégés...</i> ; <p><u>Paysages</u></p>	<p><u>Nature</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De nombreux SGIB restent sans statut de protection rapproché ; ➤ Quasi-absence de vergers ; présence sous-estimée par rapport à la réalité. <u>Actions du Parc naturel de Gaume ;</u> ➤ Natura 2000 : frein au développement ? ➤ <u>Avenir de la forêt feuillue (hêtraie) en lien avec les changements climatiques</u> ➤ Absence de plan global intégrant les diverses initiatives ; ➤ <i>Conscience des pressions sur l'environnement naturel, dont l'urbanisation.</i> <p><u>Paysages</u></p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de deux faciès paysagers très différents → diversité ; ➤ Présence de deux périmètres d'intérêt paysager au nord. Deux points de vue remarquables au sein de ces périmètres → qualité ; ➤ Actions à mettre en place dans le cadre du Parc naturel de Gaume (charte paysagère). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de ruptures paysagères (lignes HT, routes, développement en ruban des villages...) + <u>pressions sur le paysage villageois : pas d'unité au niveau des enseignes, disparition des arbres au cœur des villages ;</u> ➤ Partie sud (boisée) sans intérêt paysager ; ➤ Pas de mise en valeur particulière du paysage ; ➤ <u>Gestion future des paysages en lien avec la réduction du nombre d'agriculteurs ?</u>
--	--

3. Environnement

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de trois stations d'épuration récentes ; ➤ Bonne qualité de la plupart des cours d'eau ; ➤ Masses d'eau souterraines non surexploitées et de qualité ; ➤ <i>Importance de la bonne qualité générale de l'eau ;</i> ➤ Bonne qualité de l'air ; ➤ Production déchets ? ➤ Gestion du ramassage des déchets par la commune ; présence de différents dispositifs de tri de proximité ; ➤ <u>Projet pilote de consignation des canettes en cours ;</u> ➤ Participation au contrat de rivière « Semois-Chiers ». ➤ <i>Jeunes sensibilisés à l'importance de l'environnement.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois stations d'épuration restant à construire (programmées à Chantemelle et Villers ; non encore prévue à Mortinsart) ; ➤ Qualité médiocre de la Semois amont (mais impact des STEP non encore perceptible) → <u>en amélioration suivant les dernières pêches électriques ;</u> ➤ <u>Invasion des cours d'eau par les castors (impacts des barrages sur les poissons) ;</u> ➤ <u>Pertes dues aux fuites dans le réseau de distribution d'eau (mais problématique suivie par la Commune) ;</u> ➤ <u>Pas de données liées aux émissions de CO2 → à venir via le PAEDC lié à la Convention des maires.</u> ➤ Production déchets ? ➤ Absence de Parc à containers (mais projet à l'étude) ; absence de <i>dépôt de déchets verts ;</i> ➤ <i>Nuisances et pollutions dues aux déchets le long des voiries et aux dépôts sauvages ;</i> ➤ Pas d'outil de mesure de la qualité des sols sur la commune ; ➤ Présence de sites Seveso à proximité ; ➤ <i>Problématique des chats errants ;</i> ➤ <i>En général, Etalle insuffisamment inscrite dans la dynamique du développement durable ;</i> ➤ <u>Insuffisance de la prévention/sensibilisation en matière d'environnement (dont lors des événements)</u>

4. Patrimoine et histoire

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire ancienne riche ; traces multiples et de grand intérêt ; ➤ Souci de l'histoire ancienne : connaissance, préservation des traces, présentation ; ➤ Présence de nombreux éléments patrimoniaux (IPIC : 130 éléments relevés) ; ➤ 11 monuments et sites classés. Diversité de la nature des éléments classés ; ➤ <u>Vergers : patrimoine à conserver ;</u> ➤ <i>Patrimoine historique bien entretenu ;</i> ➤ Action de l'ASBL Archétal (entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine) ; soutien communal ; ➤ <u>Maintien de certaines traditions (ex : grands feux).</u> ➤ Actions à mettre en place dans le cadre du Parc naturel de Gaume. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire contemporaine non écrite ; ➤ Absence d'une histoire syncrétique de la commune d'Étalle (n'existe que l'histoire des villages, de sites) ; ➤ IPIC non à jour & Sections non concernées de manière identique ; ➤ <i>Manque d'entretien du patrimoine et des espaces publics en général (divergences de vue avec point +) ;</i> ➤ <i>Parfois manque de mise en valeur ;</i> ➤ <i>Regret de l'absence d'alimentation en eau de plusieurs lavoirs et abreuvoirs ;</i> ➤ <u>Patrimoine immatériel (savoir-faire, anciens métiers, patois...) → absence de mise en évidence, risque de disparition.</u>

5. Habitat, logement et aménagement du territoire

Les Plus	Les Moins
<p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte identité gaumaise des cœurs de villages et de l'habitat traditionnel ; <i>spécificité des usoirs typiques, des espaces collectifs...</i> ; ➤ <i>Qualité architecturale et authenticité dans plusieurs villages ;</i> ➤ Large recours aux permis de lotir (d'urbanisation) pour développer l'habitat (public et privé). <p><u>Disponibilité foncière et accès au logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lotissements communaux (dont Fergenwez) ; ➤ <i>Jeunes souhaitant rester sur la Commune et s'y installer durablement ;</i> 	<p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation et habitat récents ne respectant pas les codes de l'identité gaumaise (craintes) ; <u>Mais construire du « faux vieux » n'est pas toujours adapté. Travailler en rupture peut être intéressant et permettre de mieux mettre en valeur le bâti historique ;</u> ➤ <i>Questions de la propriété et de la gestion des usoirs non résolues (dérives, privatisation).</i> ➤ Forte émergence de l'habitat en appartements (mais encore marginal). <i>Craintes liées à leur développement (déstructuration du bâti et des liens sociaux, question du parking) ;</i> <u>Ces appartements peuvent toutefois être une solution adaptée pour les jeunes et personnes âgées qui souhaitent rester sur le territoire ;</u> <p><u>Disponibilité foncière et accès au logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Raréfaction de l'offre foncière constructible ; ➤ Difficulté importante d'accès au logement au vu des prix élevés (terrain, acquisitif, locatif), surtout pour les jeunes ;

<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Résidences services liées à la Maison de repos comme solution de logement pour les personnes âgées ;</u> ➤ Plusieurs logements sociaux <u>en construction et en projet.</u> <p><u>Aménagement du territoire, urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de secteur offrant une large palette d'affectations au-delà de l'habitat ; ➤ <i>Constat de la présence d'un espace inutilisé entre la poste et le complexe sportif à Etalle, avec possibilité d'y mettre en valeur la Semois.</i> ➤ Recours aux procédures de révision du PS ou de PCA pour accompagner les projets de développement (économie, habitat) ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Présence d'une CCATM ;</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Insuffisance de solutions alternatives pour le logement (des jeunes et des personnes âgées en particulier) ;</u> ➤ Faible présence de logements sociaux ; <u>pas toujours situés dans des bâtiments adaptés.</u> <p><u>Aménagement du territoire, urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses ZACC (8) mais difficultés de mise en œuvre ; ➤ Trois zones de loisirs mais difficultés de mise en œuvre ; ➤ <i>Incohérence de la proximité entre le contournement d'Etalle et le lotissement de Fergenwez ;</i> ➤ <i>Faiblesses d'Etalle-centre : pas de cœur de village, pas d'aménagement cohérent ;</i> ➤ Peu d'outils « réglementaires » (guides communaux, RGBSR) ; ➤ Pas de réflexion globale en matière d'aménagement du territoire. <i>Absence de vision large et prospective, travail au coup par coup. Pas de réglementation permettant de respecter le bâti ancien ;</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>CCATM insuffisamment écoutée par la Commune.</u>
--	--

6. Utilisation des ressources

Les Plus	Les Moins
<p><u>Ressources naturelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreux captages (40), dont une partie pour l'embouteillage ; ➤ Gestion communale de l'eau, réseau globalement en ordre au niveau qualitatif et quantitatif ; ➤ Présence de l'usine Valvert ; ➤ <i>Attention particulière portée à la qualité de l'eau de distribution et à la communication sur celle-ci ;</i> ➤ Présence d'une carrière de grès jurassique (mais à l'arrêt) ; ➤ <u>Terre agricole = ressource. A préserver de l'urbanisation.</u> <p><u>Energie renouvelable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois unités photovoltaïques importantes ; ➤ Forte investissement privé dans des petites unités photovoltaïques ; ➤ Une unité bois énergie ; 	<p><u>Ressources naturelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Zones de prévention non arrêtées pour les captages d'eau de distribution (en cours) ; ➤ <i>Conscience de l'utilisation limitée dans le temps des ressources comme l'eau et la forêt : que fait-on après ?</i> <p><u>Energie renouvelable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de production d'énergie verte. ➤ Pas d'unité de production d'électricité renouvelable de plus ou de moins de 10Kw, hors photovoltaïque ;

- Inscription dans la dynamique Tepos/convention des maires ;
- Présence d'un éco-passeur « pluricommunal » (poste à réactiver) ;
- Existence de primes « énergie » communales.

- Utilisation inconnue d'énergie renouvelable pour le chauffage domestique (chauffage au bois ou par pellets, géothermie...) ;
- Potentiel éolien existant au nord mais contraintes d'exclusion (Natura 2000) ;
- Méconnaissance du potentiel de production d'énergie renouvelable hydroélectrique et biomasse.

Territoire économique

1. Espace pour entreprendre

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses zones d'activité économique, bien placées, accessibles ; ➤ Projets d'extension de plusieurs zones ; ➤ Zones en propriété communale ; ➤ Location des espaces sous le régime du bail emphytéotique ; moindre coût pour les entreprises ; <u>réversibilité de l'affectation du sol à long terme</u> ; ➤ Commune caractérisée par son haut niveau de développement économique (Belfius). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Espace économique disponible en voie de saturation ; ➤ Contraintes nouvelles posées au financement de l'extension des zones ; ➤ Méconnaissance du tissu local (emploi sur les zones).

2. Tissu économique

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identité « économique » reconnue, attractive ; ➤ Inscription ancienne dans le territoire ; ➤ Positionnement de la commune, accessibilité générale ; ➤ Tissu complet et dense ; ➤ Types d'emplois variés ; ➤ Maintien de l'importance du secteur primaire ; ➤ Exploitation et protection des ressources naturelles ; ➤ Secteur santé humaine & action sociale puissant ; ➤ Industries exportatrices (<i>Valvert</i>) ; ➤ Une grosse entreprise d'économie sociale marchande (<i>Stallbois</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamique de création d'entreprises moindre que dans l'arrondissement ; ➤ Absence de dispositif / structure d'animation économique locale ; ➤ <u>Absence de marché local (hebdomadaire ou mensuel)</u> ; ➤ <u>Absence de coopérative (autre que <i>Sallbois</i>)</u>. ➤ Secteur Santé humaine & Action sociale mal cerné ; <u>siège social sur le territoire ne signifie pas emploi sur le territoire</u> ; ➤ Faiblesse des secteurs HoReCa et Commerce (malgré la croissance de population et de moyens financiers) ; ➤ Commerce absent dans plusieurs villages ; <i>Inquiétudes sur le maintien du commerce de proximité.</i>

3. Emploi & Insertion

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans l'aire métropolitaine luxembourgeoise & proximité de trois pôles ; ➤ Population active très majoritairement à l'emploi ; ➤ Demande d'emploi réduite, incompressible ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déficit de postes d'emploi localement en regard de la population active ; <i>Emploi local insuffisant pour les jeunes</i> ;

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre élevé de postes salariés ; ➤ Dynamique intense de création de postes salariés ; ➤ Nombre élevé de travailleurs frontaliers – conséquences positives ➤ Structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi présentes localement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emploi indépendant peu développé et en repli ; ➤ Nombre élevé de travailleurs frontaliers – conséquences négatives.
---	--

4. Filière Bois

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tissu d'entreprises assez étoffé et diversifié ; ➤ Présence d'entreprises importantes, diversité des produits proposés ; ➤ Proximité de Burgo Ardennes (approvisionnement) ; ➤ Existence d'un pôle bois, comprenant un « zoning forestier » communal. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés générales du secteur (rentabilité, approvisionnement, concurrence...) ; ➤ Stallbois à reconstruire ; ➤ Proximité de Burgo Ardennes (trafic poids lourds) ; ➤ « Zoning forestier » peu utilisé et peu dynamique ; <u>trop peu sécurisé pour y entreposer du matériel de valeur.</u>

5. Agriculture

Les Plus	Les Moins
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Secteur dynamique et important, bien cerné ; ➤ Taille moyenne des fermes élevée (solidité) ; ➤ Relève au sein de la profession (jeunes agriculteurs) ; ➤ <i>Souci de la bonne santé et de l'importance du secteur ;</i> ➤ Diversification bien présente (production et commercialisation) ; région propice, bien équipée ; ➤ Spécialisation en élevage ovin ; ➤ <u>Projet social en démarrage : « agriculture solidaire en Gaume » (IMP partenaire) ;</u> ➤ Importante prise en compte de l'environnement (agriculture bio ; Agrivair) ; ➤ Présence de structures de gestion, encadrement et conseil ; ➤ Participation active du territoire, ancienne et maintenue, à des projets de développement agricole pluricommunaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Problématiques générales du secteur (financement et règles PAC, accès aux marchés, volatilité des prix, accès à la terre, etc.) ; ➤ <i>Inquiétude quant à l'avenir, en particulier à la transmission des exploitations ;</i> ➤ Initiatives de diversification dispersées : ni coordination, ni promotion commune ; <i>Faiblesse du circuit courts, peu de vente à la ferme ;</i> ➤ Absence d'organisation des consommateurs ; ➤ <u>Absence d'infrastructure de tourisme à la ferme ;</u> ➤ <i>Faible valorisation (énergétique) de la biomasse.</i>

6. Tourisme

Les Plus

- Il y a peu de touristes ;
- Tourisme doux, vert, diffus ;
- **Nombreux arguments touristiques**, axés nature/patrimoine essentiellement ;
Potentiel du territoire intéressant ;
- Nombre et diversité d'itinéraires cartographiés parcourant et traversant le territoire ;

- Présence de plusieurs hébergements de terroir et d'un hôtel ;

- Promotion réalisée à différentes échelles ;
- Présence d'un syndicat d'initiative ;
- Émergence de la Gaume comme cadre touristique via la MT et le PN (promotion, produits, projets).

Les Moins

- *Faible mise en valeur du potentiel du territoire* ;
- Peu d'opérateurs privés vivant, au moins partiellement, du tourisme ;
- Faiblesse de l'offre en activités orientées « touristes » ;
- Méconnaissance, par les habitants, du potentiel touristique local ;
- Pas de possibilité d'utilisation des cours d'eau autre que la pêche (baignade, navigation).

- **Peu d'hébergements**, capacité et fréquentation faibles ;
- Hébergements peu variés (pas de camping ni village de vacances) ;
- Absence de structure d'accueil de groupe (autre que le Centre de dépaysement et plein air de Buzenol) ;

- Faible notoriété touristique, pas d'image spécifique (sauf Valvert ?).